

FORMATION QUALIFIANTE DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME EN ESPACE RURAL - REGION LANGUEDOC ROUSSILLON

Note d'intention

PREAMBULE

Depuis 2004, la Fédération Régionale des Pays Touristiques Languedoc Roussillon (réseau des acteurs et des agents de développement du tourisme en espace rural) organise pour les agents de développement de son réseau (issus des pays, communautés de communes, association de développement touristique...) un programme de formation pluriannuel destiné à répondre à leurs besoins opérationnels. Les sessions de formation leur apportent des *outils de travail adaptés et transférables* sur les territoires qui leur permettent ainsi :

- D'améliorer au quotidien leur méthode de travail et de fonctionnement.
- D'accroître leurs connaissances sur les sujets d'actualité du tourisme en espace rural.
- De transposer sur le terrain les acquis de la formation.

Les modules réalisés par des intervenants extérieurs ont pour certains été formalisé dans des manuels de procédures (Réaliser un diagnostic de territoire, Accueillir les porteurs de projet, Monter un plan local de formation). Les sujets des modules portent sur *le cœur des métiers des agents de développement (élaborer un plan marketing de territoire, réaliser un diagnostic, accueillir les porteurs de projets, mettre en place une démarche qualité, monter des produits touristiques, connaître les nouvelles tendances en matière de tourisme, approfondir ses connaissances en matière de e marketing et de droit touristique, connaître les systèmes de financement de la région....)*.

Pour 2008, les agents de développement de la FRPAT Languedoc Roussillon ont souhaité s'engager dans une **démarche de formation qualifiante** leur permettant de faire valoir leur savoir-faire. Ainsi, plutôt que de poursuivre sur le programme de formation pluriannuel ne donnant droit à aucune validation des acquis (hormis un certificat de stage), les techniciens de terrain dont le métier n'est pas encore totalement défini au niveau national (aucun référencement sur la convention des organismes de tourisme à but non lucratif...) voudraient pouvoir bénéficier d'un dispositif de formation élaboré à partir d'un parcours de formation défini en amont.

OBJECTIF

Dans cette optique, et pour répondre à leurs attentes, la FRPAT LR en partenariat avec l'AGEFOS PME LR souhaite travailler sur l'instauration d'**une formation qualifiante des agents de développement des Pays Touristiques par un dispositif sur mesure et dans une perspective de certification professionnelle**.

Face à la disparité de situation des agents de développement qui disposent d'une convention collective vague et peu adaptée et qui ne peuvent en ces circonstances se référer à aucune fiche de poste reflétant leur profil professionnel, **un parcours individualisé de formation** (sur mesure avec un maximum de tronc commun) mis en œuvre sur une période de deux ou trois ans aboutirait à une **certification locale**. Celle-ci

serait proposée comme *modèle au niveau national afin d'aboutir à une Certification Qualifiante Professionnelle*, puisque aucune n'existe à ce jour dans ce domaine.

Le métier d'"agent de développement touristique en espace rural" ainsi créé ferait l'objet d'une inscription sur la convention collective des organismes du tourisme à but non lucratif.

Cette démarche serait mise en place de *manière expérimentale en Languedoc Roussillon* (Aude, Gard, Hérault, PO et Lozère) afin de construire un métier aboutissant à un titre ou certificat de reconnaissance officielle. L'AGEFOS PME LR mettra tout les moyens en oeuvre pour que cette certification régionale, innovante sur les territoires, soit reconnue par le biais de la VAE en CQP.

A terme, cette CQP pourrait être accessible par voie d'examen ou par VAE et bénéficierait du fait aux agents déjà en poste et aux nouveaux entrants. Pour ces derniers, le contrat de professionnalisation serait appliqué. Pour les agents en poste, qui seraient les premiers bénéficiaires de la démarche expérimentale, le dispositif de période de professionnalisation serait adopté.

MODE OPERATOIRE ET ECHEANCIER

1 - Mode opératoire

- **Informier et sensibiliser les adhérents** de la FRPAT ainsi que l'ensemble de ses **partenaires** (Région, CDT, Pays...)
- Créer un Comité de Pilotage (*AGEFOS, FRPAT, DRTEFP, service tourisme et territoire de la Région, un représentant des pays*), pour valider le projet, déterminer le planning et le budget du projet et passer commande du diagnostic auprès de l'AGEFOS
- **Détecter les besoins** et créer les contenus pédagogiques de parcours individualisés (accompagnement AGEFOS de 8 j qui met à disposition des intervenants de cabinets spécialisés et des outils pour la réalisation du diagnostic financé par l'organisme paritaire à hauteur de 80% minimum)
- **Former les agents de développement** pour acquérir une qualification permettant de valiser leur parcours professionnel
- **Evaluer le dispositif** et l'impact des actions sur les territoires

2. Echéancier

- Juin 2008 : Constitution d'un comité de pilotage représentatif (PAT, Pays, CRT, CDT, AGEFOS LR, DRTEFP LR, CR LR, FRPAT) chargé de valider le projet.
- Été 2008 : Diagnostic conduit auprès des agents, des employeurs et des collectivités concernées (financements AGEFOS) par un cabinet spécialisé.
- Septembre 2008 : Construction des parcours avec les acteurs et les partenaires.
- Automne 2008 : Mobilisation des dispositifs de la formation professionnelle et mise en œuvre de la formation.